

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	20.01.2015	08:45	15.112	DJSC	PRÉSIDENCE
Annule et remplace					

<b>Auteur(s):</b> Alexandre Houlmann		<b>Lié à:</b> (Facultatif, cf. art. 241 OGC)  <b>ad</b>
<b>Titre:</b> Notre liberté, notre sécurité, les droits de l'homme et nos valeurs doivent être défendus fermement et sans compromis.		
<b>Contenu:</b>		
<p>Le Parlement neuchâtelois demande que le gouvernement s'oppose par tous les moyens légaux à sa disposition à la diffusion de la haine et de la violence terroriste en agissant fermement pour identifier et neutraliser les potentiels auteurs présents sur notre territoire et en agissant pour assurer à chacune des perspectives de vie digne.</p>		
<b>Développement (obligatoire):</b>		
<p>Après les attentats abominables perpétrés à Paris contre la rédaction de <i>Charlie Hebdo</i> et un magasin casher par des assassins fanatiques islamistes, le Parlement neuchâtelois demande que la communauté neuchâteloise, au travers de l'action de son gouvernement, s'oppose par tous les moyens à la diffusion de la haine et de toute forme de violence physique et morale qui détruit la vie humaine, viole la dignité des personnes, mine radicalement le bien fondamental de la coexistence pacifique entre les personnes et les peuples.</p> <p>Malgré les différences de nationalité, de religion et de culture et quelle que puisse en être la motivation, la violence homicide est abominable, jamais justifiable. La vie et la dignité de tous doivent être garanties et défendues avec décision et détermination, toute instigation à la haine refusée, condamnée et poursuivie, le respect de l'autre cultivé.</p> <p>Ces groupes extrémistes, dont les fondements sont fascistes, s'attaquent gravement aux valeurs républicaines et démocratiques de nos sociétés. Si nous n'y prenons garde, ils mineront les fondements de nos valeurs humanistes chez nous également.</p> <p>Par conséquent, nous demandons que tous les moyens dont dispose le gouvernement soient engagés pour identifier les mouvances proches de ces milieux fondamentalistes. Qu'ils soient surveillés étroitement et neutralisés avec tous les moyens légaux à disposition et si ceux-ci sont insuffisants pour parer à la menace, que le gouvernement nous en propose d'autres.</p> <p>Nous souhaitons également que le gouvernement vérifie l'adéquation de nos mesures d'intégration et qu'il en développe d'autres si nécessaire. L'oisiveté et le manque de perspectives étant des terrains favorables au développement du nihilisme et de ses conséquences et dont l'islam radical est une émanation, nous appelons de nos vœux la création de travaux d'utilité publique destinés en particulier aux jeunes sans-emploi.</p> <p>Nous souhaiterions également connaître le nombre de personnes présentes sur notre territoire, qui ont été impliquées comme volontaires dans des guerres ou ont suivi des formations paramilitaires dans des camps d'entraînements à l'étranger.</p> <p>Enfin, nous souhaitons que le gouvernement neuchâtelois présente, au nom de ses citoyens, ses condoléances et son soutien moral à la France.</p>		
<b>Position du Conseil d'Etat:</b>		
<p>Sur le fond, le Conseil d'Etat souscrit aux intentions louables déclinées dans le postulat. Les demandes formulées ressortent toutefois des textes constitutionnels et légaux qui régissent notre société démocratique. Il s'agit même pour la plupart de tâches régaliennes de l'Etat de droit. Sur la forme, le texte déposé s'apparente plus à une résolution qu'à un postulat (demande d'étude). Dès lors, le Conseil d'Etat propose de ne pas entrer en matière sur ce postulat et privilégie une réflexion avec la COGES.</p>		

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Alexandre Houlmann	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**